

**PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION
EN MATIÈRE D'INTIMIDATION**

2019-2020

Date de révision : 30 septembre 2020

École secondaire David-Saint-Jacques

Membres de l'équipe responsable de la sécurité dans les écoles

- Nom des élèves : Noah Baks, Aline Barber, Adrian Golab, Hugo Lamarche, Mathieu Seveste, Daniel Truong-Masurkevitch, Ella Way, Katelyn Xayavong.
- Nom des parents : Mme Maïwenn Lebeherec, Mme Sylvie Béliveau, Mme Jana Carson, M. Micheal Sevestre, M. Joel Blit, Mme Maria Laverde.
- Nom du membre du personnel enseignant : M. Claude Daval, Mme Hassania Baibanou, Mme Jessisa MacKenzy
- Nom de la direction de l'école : Laurent Brisebois

Définition de l'intimidation :

(Cette définition peut être utilisée. Se référer aux pages 13 à 26 du document « Imagine... Une école sans intimidation », CSViamonde, 2008-2009 pour d'autres définitions de l'intimidation.)

L'intimidation est typiquement un comportement répété, persistant et agressif envers une ou plusieurs personnes, qui a pour but (ou dont on devrait savoir qu'il a pour effet) de causer de la peur, de la détresse ou un préjudice corporel, ou de nuire à l'amour-propre, à l'estime de soi ou à la réputation. L'intimidation se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs réels ou perçus (page 3, Politique/Programmes Note n° 144 et page 3 de la politique 3,32 *Stratégie pour la sécurité dans les écoles*).

Stratégies de prévention et d'information :

Les stratégies présentées par l'école dans cette section doivent être inclusives et intègrent activement la participation des élèves, des parents, tuteurs ou tutrices, de l'école et de la collectivité. Les stratégies préventives et les programmes doivent mettre l'accent sur :

- **Des relations et des styles de vie sains;**
 - * Offrir des ateliers sur les relations saines aux élèves de 7^e et 8^e années.
 - * Implication du Conseil d'élèves - organisation d'activités sociales à l'école (épluchette, cabane à sucre).
 - * Matériels et activités pour les récréations (lieux désignés et Clubs d'activités).
 - * Animation de plusieurs clubs (impro, poterie, tricot, éco-école, échecs, soccer, basket, karaoké etc).
 - * Forces policières qui offre des ateliers sur la sécurité.
 - * Invitation des parents aux célébrations, aux évènements, aux sorties et à faire du bénévolat à l'école.
 - * Atelier sur la gestion du stress.

**PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION
EN MATIÈRE D'INTIMIDATION**

2019-2020

Date de révision : 30 septembre 2020

École secondaire David-Saint-Jacques

- **Le leadership des élèves;**
 - * Conseil d'élèves qui organise des journées spéciales, les journées thèmes, le calendrier des fêtes, les clubs, soulève les irritants à l'école et propose des solutions.
 - * Brigade d'autobus qui est formée par la police et suivi au semaine à l'école.
 - * Implication d'élèves bénévoles pour l'animation de jeux pour les journées de fêtes (halloween, carnaval d'hiver, fête champêtre etc).
 - * Implication d'élèves bénévoles pour aider dans l'animation de club, du spectacle d'hivers, de la soirée des talents.
 - * Aide des élèves aux enseignants dans différents projets projet (ex : sautons en cœur, vente de livre etc).
 - * Activités de mentorat en lecture entre les élèves plus vieux et les plus jeunes.
 - * Camps de leadership pour les élèves de 7^e et 8^e année.
 - * Implication d'élèves bénévoles pour l'animation de jeu et d'activité aux récréations.

- **L'empathie;**
 - * Redonner à la communauté scolaire à travers des levées de fonds impliquant la participation des élèves dans l'organisation (ex : soirée cinéma).
 - * Ateliers de sensibilisation sur les différences.
 - * Sensibilisation à la journée internationale des personnes handicapées.
 - * Sensibilisation à l'histoire des noirs.
 - * Participer à la lever de fond de *Sautons en cœur*.

- **Le développement du civisme;**
 - * Sensibiliser les élèves aux valeurs véhiculés par la levée de fond *Terry Fox*.
 - * Célébrer le Jour du souvenir en assemblée avec un conférencier.
 - * Valeur du mois travaillée dans chaque classe.
 - * Le Code de vie et les normes de conduite sont connus de tous les élèves.

- **La résolution e conflits;**
 - * Temps mis à la disposition des élèves avec un adulte médiateur pour explorer les pistes de comportements à adopter/modifier
 - * Fiche de réflexion de l'élève au besoin et rencontre avec l'intervenant pertinent (enseignant.e, direction, autre)
 - * Suivi des rapports par l'éducatrice spécialisée.

**PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION
EN MATIÈRE D'INTIMIDATION**

2019-2020

Date de révision : 30 septembre 2020

École secondaire David-Saint-Jacques

- **Les pratiques de réhabilitation;**
 - * Plan d'action pour les intimidateurs.
 - * Soutien des élèves à risque d'être intimidés en individuel ou en groupe.
 - * Sensibilisation et support aux témoins.

- **La prévention de l'intimidation;**
 - * Célébrer la semaine de prévention et de sensibilisation à l'intimidation.
 - * Participer à la campagne « The Pledge »
 - * Participer à la journée Viamonde Viarose.
 - * Mettre des affiches de sensibilisation, de ressources et d'interventions face à l'intimidation dans les salles de toilettes.
 - * Programme Non à l'intimidation dans les classes de 7^e et 8^e.
 - * Modéliser des stratégies incitant l'arrêt d'agir lorsqu'un ou des élèves sont témoins d'actes d'intimidation.
 - * Capsule pour les enseignants (définition de l'intimidation, être un bon modèle, transmettre des valeurs, endroits à risque, dépistage des élèves à risque, ajuster notre seuil de tolérance, faire le suivi de querelles, garder les intimidateurs à l'œil).

- **La médiation par les pairs;**
 - *Former un groupe de médiateur avec les élèves de 7^e et 8^e.

Se référer aux pages 29 à 48 et 63 à 68 du document *Imagine... Une école sans intimidation*, CSViamonde, 2008-2009, pour d'autres stratégies de prévention et plus d'information.

Stratégies d'intervention et de soutien, y compris des plans de protection des victimes :

(Ces stratégies sont à titre d'exemple. Se référer aux pages 50 à 60 du document « Imagine... Une école sans intimidation », CSViamonde, 2008-2009, pour d'autres stratégies d'intervention et de soutien.)

Les stratégies présentées dans cette section doivent être inclusives et intègrent activement la participation des élèves, des parents, tuteurs ou tutrices, de l'école et de la collectivité. Elles doivent appuyer les partenariats existants et en établir de nouveaux. Elles offrent aux élèves la possibilité de participer à la gestion des comportements à l'école et de jouer des rôles de leadership (médiation par les pairs, mentorat et résolution de conflits). Les programmes d'intervention proposés doivent prévenir l'intimidation fondée sur l'âge, la race, l'orientation sexuelle, le sexe, la religion, l'incapacité physique ou mentale ou l'origine ethnique.

**PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION
EN MATIÈRE D'INTIMIDATION**

2019-2020

Date de révision : 30 septembre 2020

École secondaire David-Saint-Jacques

- * Intervention rapide auprès de ou des élève(s) intimidé(s), du ou des intimidateurs, du ou des témoins.
- * Informer rapidement la direction des situations d'intimidation.
- * Communiquer avec les parents au sujet des situations d'intimidation.
- * Observer et analyser les intimidateurs.
- * Faire un plan d'action pour les intimidateurs (habiletés sociales, habiletés relationnels, résolution de conflit, autocontrôle).
- * Suivi auprès des élèves intimidés.
- * Application de discipline progressive.
- * Pratique de justice réparatrice.

Exigences en matière de rapport :

L'article 300.2 de la partie XIII de la *Loi sur l'éducation* stipule qu'un employé d'un conseil qui apprend qu'un élève d'une école du Conseil peut s'être livré à une activité pour laquelle une suspension ou un renvoi doit être envisagé, doit en faire rapport à la directrice ou au directeur de l'école dès qu'il est raisonnablement possible de le faire.

Le rapport peut être présenté de façon verbale dans le cas où une intervention immédiate est nécessaire.

Le rapport peut être écrit et doit être rédigé dès qu'il est possible de le faire sans danger. Le formulaire est disponible au bureau de la direction.

Stratégies pour assurer la formation des membres de la communauté scolaire :

(Se référer aux pages 50 à 60 du document « Imagine... Une école sans intimidation », CSViamonde, 2008-2009, pour d'autres stratégies de formation.)

Envoyer de l'information par courriel aux parents sur l'intimidation en abordant différents thèmes tels que :

- * La définition de l'intimidation.
- * L'intimidation sur internet.
- * Les signes de l'intimidation.
- * Les effets de l'intimidation.
- * L'évolution des formes d'intimidation selon l'âge des enfants.
- * Les impacts de l'intimidation sur les témoins.

**PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION
EN MATIÈRE D'INTIMIDATION
2019-2020
Date de révision : 30 septembre 2020**

École secondaire David-Saint-Jacques

- * La prévention et l'intervention.
- * L'intervention en matière d'intimidation inclus au code de vie de l'école.

Soirée d'information sur l'intimidation.

Stratégies de communication et de sensibilisation :

- * Présenter les politiques et procédures sur la prévention de l'intimidation aux parents, tuteurs ou tutrices, aux élèves et aux membres du personnel enseignant.
- * Offrir des outils sur la prévention de l'intimidation aux parents, tuteurs ou tutrices.
- * Offrir des outils sur la prévention de l'intimidation aux élèves.
- * Présenter le plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation.
- * Poster le plan de prévention en matière d'intimidation sur le site Web de l'école.

Surveillance et examen :

- * Le plan de prévention et d'intervention est revu en début d'année.

Remettre le plan à la surintendance de l'école le 30 septembre 2019.